



LE TOMBLAINOIS

Juillet 2020

Editorial



Madame, Monsieur,

Cette édition du Tomblainois de juin 2020 vous apporte un certain nombre d'informations sur la vie dans notre Ville et tout d'abord, les résultats des élections municipales. Vous y trouverez aussi de nouveaux éléments concernant la façon dont nous avons géré la crise sanitaire exceptionnelle.

Je souhaite remercier une fois de plus toutes les personnes qui se sont engagées au service des autres dans cette période si difficile. Je pense bien sûr à tous les personnels soignants, en ville comme à l'hôpital public, aux personnels de notre Maison de Santé Pluriprofessionnelle qui a été si précieuse et si performante, aux personnels municipaux qui sont restés mobilisés, aux enseignants et à tous ces formidables bénévoles, spontanément volontaires pour aider, pour être attentifs et bienveillants envers les personnes vulnérables de leurs quartiers, pour faire des courses, pour réaliser des masques, pour distribuer des masques à toute la population... sans nulle autre intention que de rendre service et être solidaire. Après une telle épreuve, je suis fier de Tomblaine et de ses habitants.

Nous organiserons une belle fête, probablement en octobre, si les conditions sanitaires le permettent. Ce sera la fête de la libération et de la solidarité à Tomblaine. Nous n'oublierons de remercier personne.

La vie va continuer à se réorganiser progressivement à Tomblaine. Nous ne regretterons sûrement pas, un jour, d'avoir été trop prudents.

Continuez à vous protéger, c'est protéger les autres.

Hervé FERON

Maire de Tomblaine



Sommaire

- P2 - Installation du nouveau Conseil Municipal
- P4 - Le budget de la Commune pour 2020
- **P5 à P12 - Dossier | Déconfinement phase 3 !**
- P13 - Installation de nichoirs à mésanges
- P14 - La Mirabelle Classic à Tomblaine
- **P15 - Dossier | Les projets d'urbanisme en cours**
- P19 - De nouvelles entreprises à Tomblaine
- P20 - Annuaire des commerces de bouche tomblainois
- P20 - Fabrication de masques à Tomblaine

Installation du nouveau Conseil Municipal de Tomblaine

Lors des élections municipales du 15 mars dernier, la liste « La Gauche Solidaire pour Tomblaine » menée par Hervé Féron est arrivée en tête avec 1 939 voix soit 75,21% suivie de la liste « Oui, Tomblaine Ensemble » conduite par Mahmut Gundesli avec 639 voix soit 24,79%.

Samedi 23 mai 2020 a eu lieu le Conseil Municipal d'installation.

Le Maire sortant, Hervé Féron, a été réélu avec 26 voix sur 29.

La liste « La Gauche Solidaire pour Tomblaine » a obtenu 26 sièges et la liste « Oui, Tomblaine Ensemble », 3 sièges au Conseil Municipal de Tomblaine.

Ont été élus adjoints au maire :

- Denise Gundelwein ;
- Alexandre Huet ;
- Christiane Defaux ;
- Jean-Claude Dumas ;
- Sylvie Kurt ;
- Grégoire Ruhland ;
- Marcelle Monchablon ;
- Philippe Luce.

Compte-tenu du contexte sanitaire, le Conseil Municipal s'est déroulé à huis clos et a, pour l'occasion, été retransmis en direct sur la page Facebook de la Commune.

Hervé Féron et Hania Hamidi (20 ans) seront conseillers métropolitains.



Hervé Féron
Maire de Tomblaine
Conseiller Métropolitain
Ancien Député



Les adjoints au Maire



Denise Gundelwein
Adjointe au Maire
déléguée à la Solidarité
et à l'Action Sociale



Alexandre Huet
Adjoint au Maire
délégué à la Communication, à la
Citoyenneté, au Développement
Numérique et à l'Environnement



Christiane Defaux
Adjointe au Maire
déléguée à l'Enfance
et à l'Accès au Savoir



Jean-Claude Dumas
Adjoint au Maire
délégué à l'Urbanisme, aux
Travaux et au Logement



Sylvie Kurt
Adjointe au Maire
déléguée à la Culture,
à la Jeunesse
et à la Vie Associative



Grégoire Ruhland
Adjoint au Maire
délégué aux Finances,
au Budget et à la
Démocratie Participative



Marcelle Monchablon
Adjointe au Maire
déléguée au Développement
Économique et au Commerce



Philippe Luce
Adjoint au Maire
délégué aux Sports
et aux Classes de neige

Les conseillers municipaux



Serge Strach



Marcelle Guillot



Mireille Daffara



Roselyne Lebœuf



Denis Hoelter



Jean-Pierre Salmon



François Molinero



Ralph Lallemand



Stéphane Brabant



Emmanuel Rosina



Nazha Ajeddig



Marion Brulebois



Catherine Rampont



Alex Féron



Clémentine Clausse



Hania Hamidi
Conseillère Métropolitaine



Chäïma Ouafik



Mariette Karotsch



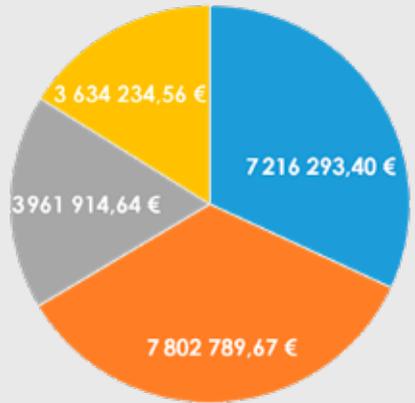
Bruno Joly



Mahmut Gundesli



Le budget de la Commune de Tomblaine pour 2020



La situation financière de la Ville à l'issue de l'exercice précédent (2019) est particulièrement favorable, avec un budget de fonctionnement maîtrisé (les dépenses sont inférieures de 5,7% par rapport au prévisionnel), un excédent de fonctionnement de 770 119,4 euros reporté au budget 2020, une capacité d'autofinancement (CAF nette) renforcée à hauteur de 443 929,81 euros.

Compte Administratif 2019 de la Ville de Tomblaine



La CAF nette est un indicateur important pour établir notre bonne santé, car il s'agit de notre capacité à financer nos dépenses d'investissement grâce à nos ressources propres, une fois acquittée la charge de la dette. Voici l'évolution positive que la commune connaît :

Année	2016	2017	2018	2019
CAF nette (en euros)	-52 768,05	249 959,62	372 701,53	443 929,81

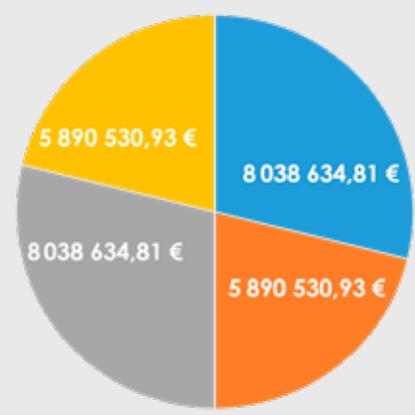
Le budget primitif pour 2020, équilibré en dépenses et en recettes, se répartit comme suit :

- Fonctionnement : 8 038 634,81 euros
- Investissement : 5 890 530,93 euros

Le budget total est donc de 13 929 165,74 euros.

Au 15 juin 2020, voici l'exécution du budget. Il s'agit d'une photographie de l'état présent, qui évolue chaque jour, en dépenses comme en recettes :

Budget de la Ville de Tomblaine au 15 juin 2020



En 2020, les dépenses de fonctionnement restent maîtrisées, contenues à une augmentation de 5% malgré des dépenses impérieuses liées à la crise sanitaire (+103 296,85).

Cette année encore, et depuis 15 ans, les taux des impôts locaux n'augmenteront pas.

En 2020, grâce à un important travail de maîtrise de l'investissement mené les années précédentes et à une très bonne santé financière, l'emprunt nécessaire pour 2020 restera limité, à hauteur de 246 760,25 euros, alors que nos investissements seront considérables.

Fin 2019, notre encours de la dette était de 7 693 963 euros. Notre dette est, en l'état, totalement remboursée en 8,7 années (nous assainissons de 11 mois par rapport à 2018), ce qui est très positif pour une commune de notre taille et au regard des investissements que nous réalisons. En 2020, dans la ZAC du Bois la Dame : École Job Durupt, restauration scolaire, structure multiaccueil petite enfance, Place Michel Colucci.

Nous poursuivons nos travaux pour améliorer les écoles. Tous les services de la Ville investissent raisonnablement pour un service public toujours performant. Le total des dépenses d'investissements en 2020, incluant les reports et restes à réaliser, est de 5 890 530,93 euros.



Réouverture partielle des écoles

Le 11 mai, date de début du déconfinement sur arrêté du Maire, les écoles maternelles n'ont pas été réouvertes et les écoles élémentaires ont vu leur capacité d'accueil plus réduites que ce qu'autorisaient les consignes gouvernementales. Mais dans le même temps, nous mettions en place des pôles d'accueil pour des dizaines d'enfants dans des conditions sécurisées, permettant ainsi aux parents qui ne disposaient pas de solution de garde, de pouvoir reprendre leur travail.

Pour les écoles maternelles, une psychologue scolaire avait écrit au Maire : « La scolarisation des enfants de petites et moyennes sections telle qu'elle est définie dans le protocole de l'Éducation Nationale, ressemble à de la maltraitance. Ou bien les enfants viennent à l'école et peuvent jouer ensemble, partager des moments de collectivité, ou bien c'est que les conditions pour une scolarisation ne sont pas réunies. Ce que l'on nous propose est anxiogène, risque de développer des troubles de toutes sortes, des phobies scolaires chez nos tous petits... ».

Si on ajoute la recrudescence exceptionnelle de cas de coronavirus constatée en Meurthe-et-Moselle dans la deuxième semaine de juin, chacun pourra comprendre que ces décisions du Maire « en conscience et en responsabilité » n'ont été motivées que par le souci de protéger vos enfants.

Le Protocole sanitaire de l'Éducation Nationale, qui s'impose à nous avant tout, ayant été suffisamment assoupli pour permettre d'accueillir les enfants dans des conditions viables, c'est-à-dire sécurisées et humaines, il a été décidé par arrêté du Maire à compter du lundi 22 juin 2020 d'ouvrir toutes les écoles maternelles dans le respect total de ce Protocole sanitaire.

Pour les écoles élémentaires et, toujours pour respecter au mieux ce protocole sanitaire, il a été décidé « d'ouvrir toutes les classes de toutes les écoles élémentaires, mais de limiter la capacité maximale d'accueil dans chacune des classes à la faisabilité réaliste de respecter la distanciation physique et la limitation de brassage (dans les déplacements) tout en garantissant que l'enseignement soit possible dans des conditions viables et humaines, ce qui n'est pas le cas dans les classes à 25 élèves, eu égard à ce Protocole. »

De nombreux parents aillant fait savoir qu'ils ne souhaitent pas remettre leurs enfants à l'école avant les grandes vacances, la capacité d'accueil des classes ainsi limitée a pu satisfaire tout le monde.



Les enfants au Pôle d'Accueil du Centre de Loisirs



Animations musicales au Foyer Marcel Grandclerc

Le déconfinement au foyer de personnes âgées de Tomblaine n'a été que très progressif, pour mieux les protéger. Mais cet isolement, même progressivement assoupli, est dur à vivre. Alors nous avons proposé à nos résidents, entre autres animations adaptées à la situation, un concert par semaine, chaque mardi après-midi. Une demi-heure côté parc, tous les résidents qui habitent côté parc se mettent à leur fenêtre, puis une demi-heure côté rue, pour les autres résidents. C'est festif, c'est joyeux, c'est sécurisé, chacun à sa fenêtre. C'est Eddy Trio qui a ouvert cette série d'animation avec un concert jazz manouche, la grande qualité était au rendez-vous !



Ensemble contre la solitude

Parmi ces animations, des lectures ont été proposées aux résidents par Sarah Bigeard, bénévole, solidaire et passionnée de lecture !

Adhérente de longue date à la bibliothèque, Sarah s'est spontanément manifestée pour proposer cette animation au sein du Foyer Marcel Grandclerc.

Des groupes de quelques personnes se sont réunies ainsi autour d'elle durant une vingtaine de minutes pour se laisser emporter par la lecture et discuter ensuite. De beaux et chaleureux moments. Merci à Sarah.



Covid-19 : objectif prévention !

Des masques pour tous les Tomblainois



Dès le début du confinement, la commune de Tomblaine avait distribué des nombreux masques, des quantités de solution hydroalcoolique, des milliers de surblouses, aux professionnels qui travaillent au Foyer de personnes âgées, aux professionnels de santé, aux enseignants, aux personnels municipaux, aux aides à domiciles et commerçants de proximité qui le souhaitaient...

Quelques jours avant le déconfinement, la municipalité, avec l'aide d'une soixantaine de bénévoles, a distribué 9 000 masques AFNOR à ses habitants.

Puis, une deuxième distribution de 9 000 masques à destination de la population Tomblainoise a été organisée sur le même principe les 5, 6 et 7 juin 2020.

Installation de bornes de gel hydroalcoolique

Pour aider les habitants à appliquer les gestes barrières, la Ville de Tomblaine a installé des bornes de gel hydroalcoolique dans tous les bâtiments publics pour que chacun puisse se désinfecter les mains. Ce dispositif permet de se protéger et de protéger les autres. Ces bornes sont accessibles à tous et la distribution d'une dose de gel se fait par détection automatique des mains, donc sans contact avec la borne.





Reouverture des parcs de la Ville

Suite au classement de notre département en « vert », les parcs et squares municipaux de la Ville de Tomblaine ont rouvert dès le samedi 30 mai avec une grande vigilance compte tenu de la prudence qui reste nécessaire dans cette période.

À l'heure où nous imprimons ce Tomblainois, les regroupements de plus de 10 personnes restent interdits. Merci de respecter les gestes barrières (distanciation physique).

Voici la liste des parcs et squares :

- Parc Georges Brassens ;
- Parc Chemin du Bois la Dame ;
- Square des Droits de l'Enfant ;
- Square Ernest Renan ;
- Parcs Diderot, Desmoulin et Robespierre ;
- Parc Robinson.



Cérémonie Patriotique du 8 mai

Le 8 mai cette année, en pleine crise sanitaire, était commémoré de façon très inhabituelle.

Il fallait respecter les préconisations gouvernementales et seul un dépôt de gerbe par le Maire était possible, sans public. Ainsi, pour ce 75^{ème} anniversaire de la fin de la guerre en Europe, la Ville de Tomblaine était pavoisée, le Maire et trois de ses adjoints, Denise Gundelwein, Alexandre Huet et Hinde Magada, ceints de leurs écharpes bleu-blanc-rouge, étaient accompagnés des seuls deux présidents d'associations patriotiques : Serge Strach pour la section locale de la FDCR et Jacques Violet pour la section locale de la FNACA, à distance les uns des autres et munis de masques.

Le Maire, Hervé Féron, a déposé une gerbe au pied du Monument aux Morts, au nom de la Commune de Tomblaine, avant un moment de recueillement.



Fonctionnement des associations et des activités

Dispositions et consignes mises en place à l'heure où nous imprimons

Un protocole sanitaire d'activité a été mis en place à l'Espace Jean Jaurès pour assurer l'accueil du public et des associations dans des conditions sécurisées, dans le respect des gestes barrières et des consignes ministérielles.

- Ainsi, un distributeur de solution hydroalcoolique est mis en place à l'entrée de l'Espace Jean Jaurès et le public est accueilli par un personnel du Service Animation.
- L'accueil du public par le secrétariat se fait par les fenêtres vitrées, avec aussi un marquage au sol de distanciation d'un mètre.
- Toute personne qui entre dans l'Espace Jean Jaurès doivent porter un masque, sauf les enfants de moins de 10 ans.
- Les salles sportives sont équipées de produits désinfectants et de solution hydroalcoolique.
- Les toilettes sont équipées de savon et d'essuie-mains.
- Des zones de circulation sont marquées au sol et aucun mobilier n'est mis à disposition du public.
- Afin d'éviter les croisements dans les couloirs, un sens de sortie et d'entrée est matérialisé par un marquage au sol, des plots et des cordons.
- Les rassemblements de plus de 10 personnes ne sont pas autorisés (pour les activités : 9 participants + 1 animateur par salle et par association). Les salles ne sont ouvertes qu'en présence du responsable identifié.
- En application des gestes barrières, il n'y a pas de contact entre les participants.
- L'utilisation des douches et des vestiaires n'est pas autorisée, seul l'accès aux sanitaires est autorisé et régulé.
- Les vestiaires étant indisponibles, chaque usager doit venir en tenue de sport avec une paire de chaussures spécifique (utilisation uniquement pour l'intérieur, ainsi qu'avec sa serviette).

- Le matériel est nettoyé après chaque utilisation par les professeurs ou les animateurs.
- Il appartient à chaque professeur ou animateur de limiter le temps d'activité, d'ouvrir la salle avec des horaires fractionnés afin d'éviter les croisements et de désinfecter le matériel ainsi que les poignées de porte.
- Dans chaque salle, la distanciation physique de 4m² doit être respectée. Pour cela, un marquage au sol est mis en place.
- Autant que possible, les salles sont aérées entre et pendant les cours.
- Pour l'association Rondade Salto, les parents doivent attendre leurs enfants dans le haut du forum ; pour Tomblaine Danse et K&Move, ils doivent attendre en bas du forum, tout en respectant la distanciation physique (marquage au sol) et les gestes barrières.





Fitness en live

Pendant toute la période de confinement, les coaches de l'association sportive Corps Accord ont proposé des cours en ligne, diffusés sur Facebook et la web-télé Télé Tomblaine Solidarité, au rythme de trois fois par semaine, sous la coordination d'Emmanuel Vinot. Le 11 mai à l'heure du déconfinement, la pratique a pu reprendre mais dans des conditions adaptées

et dans le respect des gestes barrières. Ainsi, lors des quatre séances hebdomadaires, neuf adhérents de l'association, préalablement inscrits se retrouvaient en extérieur dans la cour de l'Espace Jean Jaurès. Deux de ces séances, celles du mardi et du mercredi, étaient également diffusées en ligne. Chacun a ainsi pu continuer à suivre un entraînement !

Dépistage pour de nombreux Tomblainois

Grande réussite pour une belle initiative ! Tomblaine a accueilli deux demi-journées en une semaine début juin un bus sur la Place des Arts dans lequel était proposé à la population un dépistage Covid-19 sans rendez-vous, gratuitement et sans ordonnance. Grâce à ce partenariat entre les services de l'État, le CHRU, la Protection Civile 54, Kéolis et la Ville de Tomblaine, cela a été possible. Le bus s'est installé à côté de la Girafe de l'artiste Jean-No, masquée pour rappeler à chacun qu'il est important de continuer à être prudent.

Ainsi plus de 700 tomblainois ont bénéficié de ce dépistage. Bravo et merci aux infirmières du CHRU !



La Maison de Santé Pluriprofessionnelle toujours innovante



Dès lundi 22 juin, sur initiative de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle de Tomblaine, avec l'antenne du laboratoire Atoubio de la Maison de Santé et avec l'accord de l'ARS, il a été mis en place un créneau de dépistage facilité 4 heures par semaine. Cela se passe à la MSP tous les lundis de 11h30 à 12h30 et tous les jours du mardi au vendredi de 11h à 12h. C'est gratuit et sans ordonnance, mais sur rendez-vous. Cette initiative a été prévue pour 15 jours.



A propos des manifestations

Les incertitudes dans lesquelles le gouvernement nous laisse quant à ce que nous aurons le droit de faire et les annonces contradictoires qui sont faites nous amènent à ne pouvoir vous garantir que la tenue des manifestations suivantes :

Vendredi 26 juin, Place des Arts

- Soirée Drive avec l'Association « Aux Actes Citoyens ». Venez en voiture, vous assisterez sur grand écran et grâce à votre autoradio à la présentation de la programmation culturelle d'Aux Actes Citoyens pour novembre – décembre – janvier en remplacement du Festival de théâtre 2020 ;
- Puis, diffusion du film « The Artist » en soutien à tous les artistes en difficulté - avec une performance artistique de Jean-Michel Vaicle qui accompagne au piano ce film en direct et en improvisation.

Mardi 14 juillet à 12h, Square des Droits de l'Enfant

Remise de la Médaille de la Famille Française, suivie du verre de l'amitié

Vendredi 24 juillet, Place des Arts

Dégustations du Monde (sous réserve)

Durant tout l'été

(Le nombre de jeunes accueillis dépendra des consignes gouvernementales.)

- Activité jeunesse avec le service municipal d'animation ;
- Centre de Loisirs sans hébergement.

Samedi 5 septembre

- Accueil des nouveaux Tomblainois ;
- Forum des Associations.

Mercredi 9 septembre

Inscriptions à l'école municipale de musique Tempo

Du samedi 12 septembre au samedi 3 octobre

Exposition photographique rétrospective du Festival de théâtre Aux Actes Citoyens 2019

Mercredi 7 octobre

Aux Actes Citoyens, en partenariat avec Nancy Jazz Pulsations, présente « Minor Sing » (jazz manouche)

Samedi 10 octobre

- Matin : Petit-déjeuner « Octobre Rose »
- Après-midi : Remise des prix du Concours des Maisons Fleuries

Dimanche 11 octobre

- Matin : Course Cycliste Classique Nationale Féminine « La Mirabelle »
- Après-midi : Spectacle de Claude Vanony

Vendredi 23 octobre

Fête de la Liberté et de la Solidarité

Installation de nichoirs à mésanges

La chenille processionnaire prolifère et fait des dégâts dans notre région, **or une mésange mange jusqu'à 500 chenilles par jour**. C'est pourquoi, le service environnement de la Ville de Tomblaine a fait l'acquisition de très beaux nichoirs à mésanges.

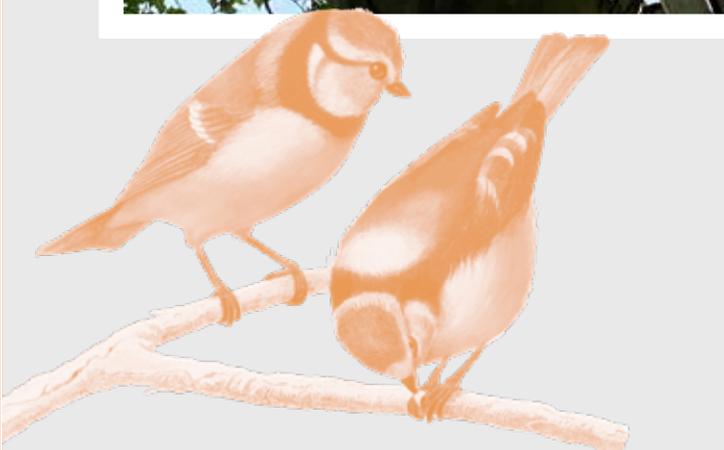
Il n'y a pas de chenilles à notre connaissance dans le parc du foyer de personnes âgées, mais par prévention, quatre nichoirs y ont été installés. Au CLSH (Centre de Loisirs), il n'y a pas non plus de chenilles processionnaires, mais on est à proximité immédiate du Bois la Dame (sur la Commune de Saulxures) qui en regorge. Ce sont donc 10 nichoirs qui ont été installés sur ce site.

Face au manque de cavités naturelles en milieu urbain mais également en forêt, la nidification des mésanges est compromise. L'installation de nichoirs notamment dans les zones infestées par les chenilles processionnaires apporte un habitat à ces oiseaux insectivores et leur prédation permet ainsi de réguler la présence des chenilles.

Sur ces photos, on peut voir un nichoir pour les mésanges bleues, avec un trou d'envol de diamètre de 28 mm et un autre nichoir pour les mésanges charbonnières, avec un trou d'envol de 32 mm.

On compte 10 nichoirs à installer pour 1 hectare.

La durée de vie des nichoirs est de 15 à 20 ans. Ils sont confectionnés en bois de cèdre rouge. Leur hauteur d'installation doit être de 2 mètres minimum avec une orientation sud-est.





Tomblaine accueille la Mirabelle Classic !

Vous observez l'arrivée de vélos dans les massifs de fleurs... C'est parce que la Commune se prépare à accueillir la Mirabelle Classic !

Le 11 octobre prochain, la Ville de Tomblaine sera Village départ de la Mirabelle Classic, une course cycliste nationale féminine. Le rendez-vous sera donné dès 8h30 sur la Place des Arts, devant l'Espace Jean Jaurès, pour un grand moment festif (village départ, concerts, présentations des équipes sur écran géant, challenges).

Deux courses exclusivement féminines seront disputées ce jour afin de vivre une journée du

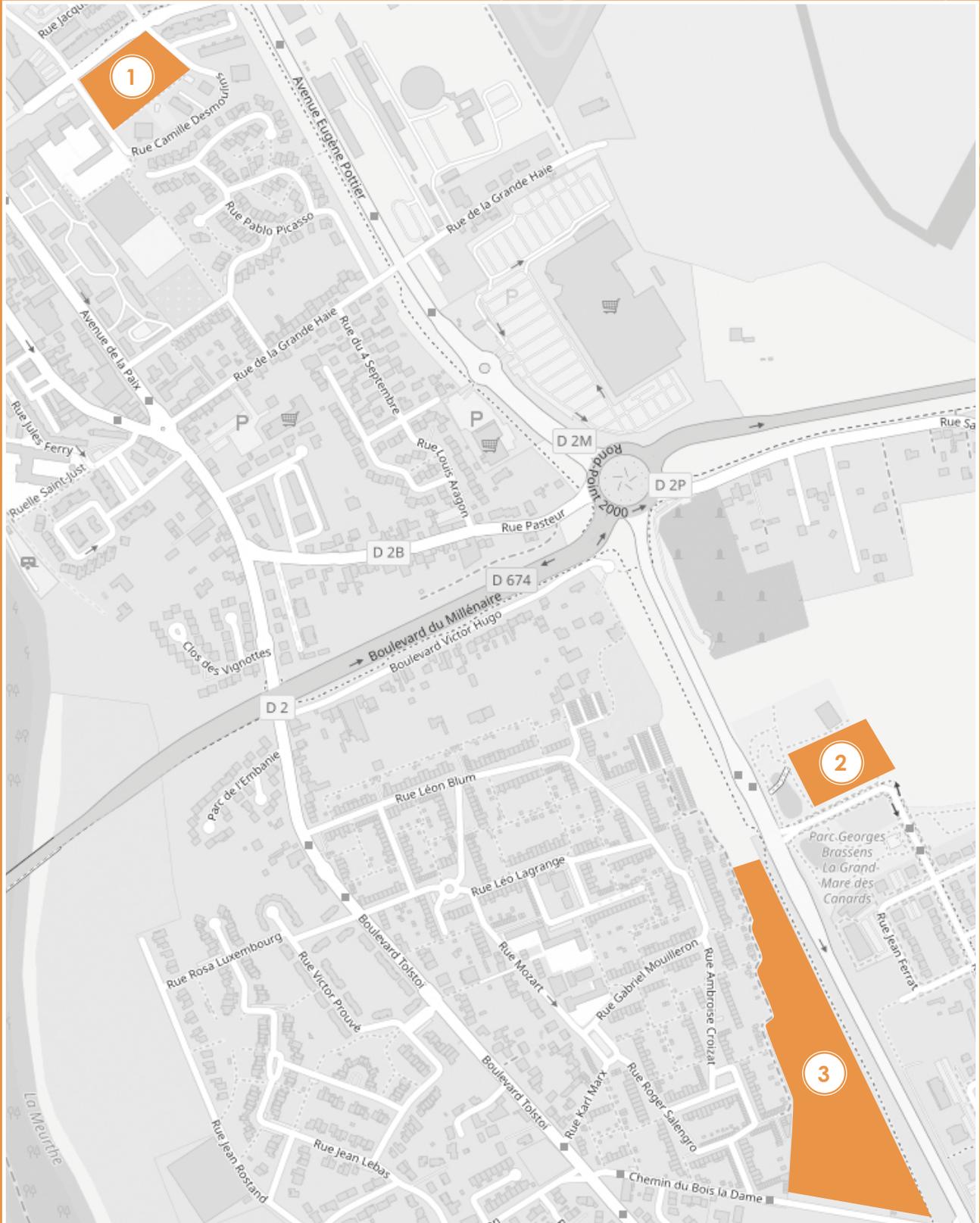
cyclisme « 100% filles », en présence de Miss Lorraine 2019 ainsi que la Responsable du cyclisme féminin, Marie Françoise Potereau. Les coureuses s'élanceront de la Place des Arts à 11h pour une arrivée prévue au centre-ville de Damelevières à 13h30.

Les deux courses partiront avec 2 minutes d'intervalle : la première est inscrite au calendrier en élite nationale de 112km pour les 1^{ères}, 2^{èmes} et 3^{èmes} catégories et la seconde pour toutes les autres de 56km.

Les championnes du Grand Est des années 80/90 seront aussi là pour l'événement.



Focus sur les projets d'urbanisme en cours



1

Quartier Cœur de Ville
Rue Camille Desmoulin -
Avenue de Hasbergen
Foncière Logement
p. 16

2

Deuxième tranche de la ZAC
Équipements publics
Agence Stelmaszyk
Commerces
GFS Habitat Construction
p.17

3

Deuxième tranche de la ZAC
Le Faubourg Sandor Kiss
Chemin du Bois la Dame
Urbavenir / Le Nid / Batigère
p.18



COSTANTINI / REICHEN ET ROBERT & ASSOCIES Architectes Urbanistes

① *Quartier Cœur de Ville*

Comme nous vous l'indiquions dans le Tomblainois de juillet 2019, la **Foncière Logement** prévoit, à la place de l'ancienne barre de la rue Camille Desmoulins, un bel ensemble de 18 maisons individuelles avec jardins et 6 logements collectifs pour de la location avec possibilité d'accès à la propriété ultérieure.

La déclaration d'ouverture de chantier a été déposée le 18 mai 2020 et les travaux ont aujourd'hui démarré. Cet ensemble viendra compléter harmonieusement le quartier « Cœur de Ville ».

Durée des travaux : 2 ans



2 ZAC : Équipements publics et commerces



Agence STELMASZYK

De futurs équipements publics et commerciaux vont voir le jour sur le site de la ZAC.

La ZAC accueillera sa nouvelle école primaire Job Durupt et sa restauration scolaire.

Elle comprendra entre autres trois salles de classes maternelles avec trois salles de repos attenantes, deux salles de classes élémentaires (CP-CE1), deux salles de motricité ainsi que deux salles de restauration (une pour les élèves et une pour accueillir des seniors qui habiteront en face de l'établissement, dans une Résidence Partagée Séniors de 12 pavillons).

Livraison des bâtiments : mars 2021

Rentrée scolaire : septembre 2021

Dans ce même complexe, une structure multi accueil petite enfance est prévue, avec une capacité de 20 lits.

Livraison du bâtiment : mars 2021

Ouverture de la structure : avril 2021



Avec la participation financière de :



GFS Habitat Construction

En face de l'école Job Durupt et de la structure multi-accueil petite enfance se trouvera **une Place, appelée Michel Colucci, qui accueillera des commerces de proximité** (boulangerie, épicerie – primeur, boucherie, vétérinaire, cabinet médical, restaurant...). Elle disposera de nombreuses places de stationnement pour les clients ou les parents d'élèves.

Début des travaux : mi-septembre 2020

Ouverture des commerces : entre avril et juin 2021



3 ZAC : le Faubourg Sandor Kiss



Le projet « Le Faubourg Sandor Kiss » prendra place sur le site de l'ancienne usine Bouyer situé Chemin du Bois la Dame et consistera en la création de 62 maisons individuelles et 2 bâtiments collectifs de 18 logements chacun.

Ils commenceront par la démolition de l'ancienne usine Bouyer, ce qui devrait immédiatement apporter un plus sur ce site qui était devenu une véritable verve.

Démarrage des travaux d'aménagement :
septembre 2020

Livraison des parcelles :
hiver 2021

Livraison des maisons :
printemps 2022



De nouvelles entreprises à Tomblaine : bienvenue !

Comme chaque fois que de nouveaux commerçants s'installent, nous vous les présentons afin de les soutenir dans leur installation sur le territoire de Tomblaine. Nous leur souhaitons beaucoup de réussite dans la réalisation de leurs projets !



Pauline, Créatrice de gâteaux

Pauline Courbet, assistante de direction de métier, est une pâtissière hors pair ! Après avoir obtenu son CAP de pâtisserie, la jeune femme s'est installée Boulevard Tolstoï pour développer son activité et confectionner cakes design et number cakes. Tendances venues des États-Unis, ces gâteaux sont un vrai régal pour les yeux et pour le palais ! Pauline les réalise avec des produits de qualité et les personnalise à la demande avec de délicats décors.

Contact : 06 32 58 13 97 / Page Facebook : Pauline Créatrice de gâteaux

HF Immobilier

Ouverte depuis novembre 2019, l'agence HF IMMOBILIER accueille et accompagne ses clients dans l'achat, la vente ou la location d'un bien immobilier. L'agence dispose d'une équipe dynamique et accueillante qui conseille ses clients grâce à des moyens modernes, une vision novatrice du métier et un important réseau.

Contact : Du lundi au samedi ou sur rendez-vous, 13 avenue de la République - 03 83 38 91 24 - contact@hf-immo.fr



Coveco



L'entreprise COVECO réalise grâce une équipe de techniciens expérimentés tous travaux d'installation et de maintenance d'équipements thermiques, de climatisation et de plomberie-sanitaire tels que des remplacements de chaudières de tout type d'énergie, la mise en œuvre de pompes à chaleurs et climatisations ainsi que la rénovation de salles de bains.

Contact : 1 rue Louis Aragon – 03 83 30 02 21 – contact@coveco.fr

ID projets

ID Projets, c'est un duo : Adeline et Steve Rzepecki, concepteurs et agenceurs de cuisine. Leur métier est d'accompagner leurs clients dans la conception et l'agencement de leur cuisine, en alliant confort, ergonomie, créativité et style. À l'écoute de leurs clients, ils proposent les meilleures marques de cuisine italiennes pour de beaux projets en adéquation avec tous les budgets.

Contact : Actuellement sur rendez-vous, 46 avenue de la Paix – 03 83 31 15 50
www.idprojets.com





Annuaire des commerces de bouche Tomblainois

Soutenons nos commerces locaux !

Andiamo Pizza

Du lundi au samedi : 11h-14h / 18h-22h |
Dimanche : 18h-22h
11 Avenue de la République
03 83 20 50 50 | Andiamopizza54.fr

L'Escabelle

Du lundi au vendredi : 11h45-14h
7 Avenue de la Concorde
03 54 51 16 93
Formule du jour de 9,50 € à 15,50 € ou
salades à 6,50€/7,50€

Bosphore II

Du mardi au samedi : 11h30-14h / 18h-22h
Dimanche : 18h-22h
34 bis rue Boulevard Henri Barbusse

Les Têtes Brûlées

Du lundi au dimanche : 12h-14h / à partir
du 12 juin : ouvert les vendredis soir et
samedis soir
Avenue Nelson Mandela
03 83 30 72 28

Brasserie Le Commerce

Du mardi au vendredi : 9h-20h
Samedi : 8h30-20h | Dimanche : 9h-14h
19 Avenue de la République

Flunch

Tous les jours : 8h30-21h30
Rue Eugène Pottier, Centre Commercial
Auchan

Maison Chanson Frères

Propose des plateaux-repas
Lundi : 8h30-12h30 (fermé l'après-midi)
Du mardi au samedi : 8h30-12h30 / 15h-19h
13 Boulevard Henri Barbusse
03 83 29 59 91 | contact@chanson-freres.fr

Resto Tomblaine

Du lundi au samedi : 11h30-22h30
Dimanche : 12h-22h
43 Avenue de la Paix
03 83 18 29 11

L'O à la bouche

Du mardi au samedi : 11h30-14h / 18h-22h
Dimanche et jours fériés : 18h-22h
9 Avenue de la République
03 83 38 19 69

Le Bistrot Sympa

Du lundi au vendredi : 6h-22h
Samedi : 7h-1h | Dimanche : 7h-19h
9 Boulevard Henri Barbusse

La Tabatière (bistrot)

Du lundi au vendredi : 7h-19h | Samedi : 8h-13h
55 Boulevard Tolstoï
03 83 29 40 96



Le saviez-vous ?

Il existe deux unités de fabrication de masques chirurgicaux exclusivement « Made in France » dans toute la région Grand Est. Une unité est située à Strasbourg et l'autre... à Tomblaine ! La jeune start-up BMGS, issue de France Cardio, a réalisé l'exploit de s'installer en quelques semaines sur le site de l'aéroport du Grand Nancy Tomblaine, avec une production possible de 50 000 masques par jour, de 2,5 millions de masques en 6 semaines et une réactivité immédiate de livraison après commande.

L'installation de cette start-up à Tomblaine est un véritable événement. La technologie est au rendez-vous pour la fabrication de ces masques chirurgicaux jetables 3 plis.